

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX  
DE BOINVILLIERS ROSAY**

Nombre de Membres :  
En exercice : 6  
Présents : 4  
Votants : 6

Date de la convocation :  
16/09/14

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du COMITE SYNDICAL**

L'An deux mil quatorze, le vingt deux septembre à dix heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués se sont réunis au siège du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable sous la présidence de Madame Giselle AUBEL, Présidente.

**Etaient présents :**

Pour la Commune de Boinvilliers :

**Mme Giselle AUBEL.**

Pour la commune de Rosay :

**M Jean-Pierre BILARD, M. Bruno MARMIN, M. Vincent PFLIEGER.**

**Etaient Absents:**

Pour la commune de Boinvilliers :

**M. Jacques NEDELLEC donne pouvoir à Mme Giselle AUBEL.**

**Mme Nadège WACQUANT donne pouvoir à M. Bruno MARMIN.**

**Poursuite de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour les captages de Rosay :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'étude technico-économique réalisée dans le cadre de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des périmètres de protection des captages de Rosay,

Considérant la nécessité pour le Comité Syndical de se positionner sur la poursuite de la procédure de DUP des captages de Rosay,

Le Comité Syndical décide avec 5 voix pour et 1 abstention :

- de poursuivre la procédure de DUP des périmètres de protection des captages de Rosay.
- d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme.

La Présidente  
Giselle AUBEL

Certifiée exécutoire compte tenu de  
sa réception en sous préfecture  
De Mantes la Jolie le .....  
De sa publication le.....  
La Présidente.

